

**PREFECTURE
D'ILLE-ET-VILAINE
SECRETARIAT GENERAL
CDEC**

AVIS n°796 – SAINT JOUAN DES GUERETS –extension d'un magasin «M. BRICOLAGE »

Lors de sa réunion du 27 février 2006, la commission départementale d'équipement commercial a autorisé la demande enregistrée le 28 novembre 2005, sous le n° 796, présentée par SAS SADEF, 34, rue de Reuilly -75012 PARIS, agissant en qualité de société exploitante, en vue de l'extension de 703m² (77m² couvert-359m² extérieur-267m² auvent) d'un magasin de bricolage, décoration, jardinage, afin de porter sa surface de vente de 5 990m² à 6 693m² (au total :4 077m² de surface couverte, 1 641m² de surface extérieure et 975m² d'auvent) à l enseigne « MR BRICOLAGE», sur les parcelles cadastrées section AL n°488-480-et AK n°112-situées ZA la Chesnais, avenue du commerce-35430 SAINT Jouan des Guérêts

Le texte de cette décision a été affiché à la mairie de SAINT JOUAN DES GUERETS pendant deux mois.

AVIS n°845 – LA MEZIERE – Création d'un ensemble commercial

Lors de sa réunion du 25 septembre 2006, la commission départementale d'équipement commercial a autorisé la demande enregistrée le 14 juin 2006, sous le n° 845, présentée par la SAS GVA COLLYER COXHEAD CAP MALO, dont le siège social se situe 99 Boulevard Haussmann à PARIS (75008), en vue de la création d'un ensemble commercial composé de 17 boutiques, chacune d'une surface de vente inférieure à 1 000 m², sur le territoire de la commune de LA MEZIERE, Z.A.C. de Cap Malo ;

Le texte de cette décision a été affiché à la mairie de LA MEZIERE pendant deux mois.

AVIS n°848 – LA MEZIERE – Création d'un magasin de camping-cars et caravanes « CAMPEREVE »

Lors de sa réunion du 25 septembre 2006, la commission départementale d'équipement commercial a autorisé la demande enregistrée le 21 juin 2006, sous le n° 848, présentée par la S.A.R.L. CAMPEREVE, dont le siège social se situe C.D. 75, lieu-dit « Les Deux Hôtels » (77370), e, qualité de société future exploitante, en vue de la création, par déplacement et extension, d'un magasin de camping-cars et caravanes, à l'enseigne « CAMPEREVE », d'une surface de vente de 643, 21 m², situé sur la parcelle ZC n°137, Z.A.C. de Beauséjour – LA MEZIERE.

Le texte de cette décision a été affiché à la mairie de LA MEZIERE pendant deux mois.

AVIS n° 854 – VITRE – Extension d'un magasin de jardinage et bricolage « GAMM VERT »

Lors de sa réunion du 30 octobre 2006, la commission départementale d'équipement commercial a autorisé la demande enregistrée le 24 juillet 2006, sous le n° 854, présentée par la SAS SICALEM dont le siège social se situe 108, rue de Beaugé, 72021 Le Mans cedex 2, agissant en qualité de société exploitante, en vue de l'extension de 986 m² d'un magasin de Jardinage et Bricolage, pour porter la surface de vente de 964 m² à 1950 m², à l'enseigne « GAMM VERT », situé sur la parcelle cadastrée section BE numéro 1, située 1, rue du Val d' Izé à VITRE.

Le texte de cette décision a été affiché à la mairie de VITRE pendant deux mois.

AVIS n° 856 – DOL DE BRETAGNE – Extension d'un magasin de jardinage et bricolage « GAMM VERT »

Lors de sa réunion du 27 novembre 2006, la commission départementale d'équipement commercial a autorisé la demande enregistrée le 22 août 2006, sous le n° 856, présentée par la SAS SICALEM, 108, rue de Beaugé -72021 le Mans cedex 2, en qualité de société future exploitante et future propriétaire des parcelles de terrains et bâtiments, en vue d'obtenir une création par transfert, accompagné d'une extension de 850m², d'un magasin de jardinage, bricolage, alimentation animale, vêtements-chaussants, produits ménagers, produits du terroir. Ce magasin, à l'enseigne « GAMM VERT », passera d'une surface actuelle de 819m² à une surface totale de 1 669m² (dont 606m² couverts et 1 063m² extérieurs) et sera situé, sur les parcelles cadastrées section AM, n° 257 (en partie) et n° 124 (en partie), avenue de l'armée Patton, ZA des Rolandières à DOL DE BRETAGNE (35120).

Le texte de cette décision a été affiché à la mairie de DOL DE BRETAGNE pendant deux mois.

n° 857 – VERN SUR SEICHE – création d'un salon de coiffure « EMMARA »

Le 17 août 2006, a été enregistrée au secrétariat de la commission départementale d'équipement commercial du département d'Ille-et-Vilaine la demande présentée par la SCI du Val d'Orson, place de la mairie, 35770 VERN- SUR-SEICHE, en qualité de société exploitante, en vue d'obtenir la création d'un salon de coiffure, à l'enseigne « COIFFURE EMMARA », d'une surface de vente de 60 m², situé sur les parcelles cadastrées section A, n° 1458-1459-1460, 3, rue de l'Oson à Vern-sur-Seiche (35770).

En l'absence de notification d'une décision de la commission d'équipement commercial du département d'Ille-et-Vilaine dans le délai de quatre mois à compter de l'enregistrement de cette demande, l'autorisation sollicitée a été tacitement accordée le 17 décembre 2006.

Cette attestation a été affichée à la mairie de VERN-SUR-SEICHE pendant deux mois.

AVIS n°858 – LECOUSSE – refus de l'extension d'un magasin « LE MUTANT »

Lors de sa réunion du 18 décembre 2006, la commission départementale d'équipement commercial a refusé la demande enregistrée le 29 septembre 2006, sous le n° 858, présentée par la SAS MUTANT DISTRIBUTION, Rue de la Coopérative 76120 Le GRAND QUEVILLY, en qualité de société exploitante, en vue d'obtenir l'extension d'un magasin de vente à prédominance alimentaire, de type Discount à l'enseigne « LE MUTANT », d'une surface de vente de 287 m², portant la surface de 299 m² à 586 m², situé sur les parcelles cadastrées section B 01, n° 525, au 4, Boulevard de la Côte du Nord -35133 LECOUSSE.

Le texte de cette décision a été affiché à la mairie de LECOUSSE pendant deux mois.

N°864 : SAINT JOUAN DES GUERETS : extension d'un centre auto « FEU VERT »

Le 8 novembre 2007 a été enregistrée au secrétariat de la commission départementale d'équipement commercial du département d'Ille-et-Vilaine, sous le n° 864, la demande présentée par la SCI FEU EMERAUDE, 17, rue des philosophes – 35400 SAINT-MALO, agissant en qualité de société propriétaire, en vue d'obtenir l'extension de 93 m² (dont 49 m² extérieurs) d'un centre auto, à l'enseigne « FEU VERT », pour porter sa surface de vente actuelle de 298 m² à 391 m², situé sur les parcelles cadastrées section AK n° 60 et 149, le Moulin du Domaine, rue Siochan à SAINT JOUAN DES GUERETS (35430).

En l'absence de notification d'une décision de la commission d'équipement commercial du département d'Ille-et-Vilaine dans le délai de quatre mois à compter de l'enregistrement de cette demande, l'autorisation sollicitée a été tacitement accordée le 8 MARS 2007.

Cette attestation a été affichée pendant deux mois à la mairie de SAINT JOUAN DES GUERETS.

N° 869 : COMBOURG -création d'un magasin « QUEVERT MOTOCULTURE »

Le 29 novembre 2006 a été enregistrée au secrétariat de la commission départementale d'équipement commercial du département d'Ille-et-Vilaine, sous le n° 869, la demande présentée par Monsieur Christophe QUEVERT, 42, rue Notre Dame, à Combourg agissant en qualité de futur propriétaire du terrain, en vue d'obtenir la création d'un magasin de produits de motoculture et outillage de jardin, à l'enseigne « QUEVERT MOTOCULTURE » d'une surface de vente de 275 m², situé sur les parcelles cadastrées section D 877 et 52, zone d'activités « Moulin Madame » à Combourg (35720) ;

En l'absence de notification d'une décision de la commission d'équipement commercial du département d'Ille-et-Vilaine dans le délai de quatre mois à compter de l'enregistrement de cette demande, l'autorisation sollicitée a été tacitement accordée le 29 mars 2007.

Cette attestation a été affichée pendant deux mois à la mairie de COMBOURG

N° 870 : COMBOURG - création d'un magasin d'électroménager « GITEM »

Le 29 novembre 2006 a été enregistrée au secrétariat de la commission départementale d'équipement commercial du département d'Ille-et-Vilaine, sous le n° 870, la demande présentée par Monsieur Alain HORVAIS-155, avenue de la Libération, à COMBOURG agissant en qualité de futur propriétaire du terrain, en vue d'obtenir la création d'un magasin d'électroménager, TV, Hi-Fi et vidéo, à l enseigne « GITEM » d'une surface de vente de 260 m², situé sur les parcelles cadastrées section D n° 877 et 52, zone d'activités « Moulin Madame », à COMBOURG (35270) ;

En l'absence de notification d'une décision de la commission d'équipement commercial du département d'Ille-et-Vilaine dans le délai de quatre mois à compter de l'enregistrement de cette demande, l'autorisation sollicitée a été tacitement accordée le 29 mars 2007.

Cette attestation a été affichée pendant deux mois à la mairie de COMBOURG.

AVIS n° 871 – SAINT-BRICE EN COGLES – refus de la création d'un salon de coiffure « MARIE LAETIE »

Lors de sa réunion du 19 mars 2007, la commission départementale d'équipement commercial a refusé la demande enregistrée le 4 décembre 2006, sous le n° 871, présentée par Mmes Marie-Armelle BLANC demeurant Le Pommier à SAINT-BRICE EN COGLES (35460) et Laetitia BOUTEILLER demeurant La Vesquerie à SAINT MARC LE BLANC (35460) agissant en qualité de futurs exploitantes et co-gérantes en vue d'obtenir la création d'un salon de coiffure, à l'enseigne « MARIE-LAETIE » d'une surface de vente de 60 m², situé sur les parcelles cadastrées section Z001 n° 28,29 et 30, zone d'activités « La Croix Rouge », à SAINT BRICE EN COGLES (35460) ;

Le texte de cette décision a été affiché à la mairie de SAINT-BRICE-EN-COGLES pendant deux mois.

AVIS n° 872 – BAIN-SUR-OUST – Création d'un magasin de menuiserie « KERMAT »

Lors de sa réunion du 19 mars 2007, la commission départementale d'équipement commercial a autorisé la demande enregistrée le 8 décembre 2006, sous le n° 872, présentée par la SAS KERMAT, 2, rue Charles Tillon, 35000 RENNES agissant en qualité de société future exploitante en vue d'obtenir la création d'un magasin de menuiseries, matériaux, meubles et tous équipements et produits pour la construction, l'aménagement intérieur et extérieur de la maison, à l enseigne « KERMAT » d'une surface de vente de 964,80m² (dont 80m² extérieur et 884,80m² de surface couverte), situé sur la parcelle cadastrée section YC n° 159, za Tournebride, route de Rennes à BAINS SUR OUST (35600) ;

Le texte de cette décision a été affiché à la mairie de BAIN-SUR-OUST pendant deux mois.

AVIS n°874 – SAINT-MALO – extension d'un hôtel

Lors de sa réunion du 19 mars 2007, la commission départementale d'équipement commercial a autorisé la demande enregistrée le 19 décembre 2006, sous le n° 874, présentée par la SARL CARTIER, 27 rue du Bénétin à SAINT-MALO (35400), agissant en qualité de propriétaire et exploitant, en vue de l'extension d'un hôtel pour passer d'une capacité de 22 chambres à une capacité de 35 chambres, situé sur les parcelles cadastrées section AC N° 104 au 1, rue de la corne au cerf à SAINT-MALO (35400) ;

Le texte de cette décision a été affiché à la mairie de SAINT-MALO pendant deux mois.

AVIS n°875 –GUICHEN – refus de l'extension d'un supermarché « HYPER U»

Lors de sa réunion du 2 avril 2007, la commission départementale d'équipement commercial a refusé la demande enregistrée le 20 décembre 2006, sous le n° 875, présentée par la SAS HARMONIDIS, rue Ampère 35580 GUICHEN agissant en qualité de société exploitante en vue d'obtenir l'extension de 1 500 m² du supermarché (Super U) pour devenir un Hypermarché à l'enseigne « HYPER U », pour passer d'une surface de vente de 2 980 m² à 4 480 m², situé sur les parcelles cadastrées section B n° 1161-1163-1198-1063-1062-1065 et AL n° 495-584-585, rue Louis Ampère – 35580 GUICHEN.

Le texte de cette décision a été affiché à la mairie de GUICHEN pendant deux mois.

AVIS n°876 –SAINT-MALO – création d'un magasin « CADR'ART»

Lors de sa réunion du 2 avril 2007, la commission départementale d'équipement commercial a autorisé la demande enregistrée le 21 décembre 2006, sous le n° 876, présentée par la SA « PROCAD » 3, rue des Petits Champs-35760 SAINT-GREGOIRE agissant en qualité de futur exploitant, en vue d'obtenir la création (par déplacement accompagné d'une extension) d'un magasin d'articles d'encadrement,

beaux-arts, reproductions, à l'enseigne « CADR'ART» , d'une surface de vente de 390 m², situé sur les parcelles cadastrées section CH n° 243, rue de la Flaudais, zone d'activités de la Madeleine , à SAINT-MALO (35400) ;

Le texte de cette décision a été affiché à la mairie de SAINT-MALO pendant deux mois.

AVIS n°877-878 –COMBOURG – création d'un hypermarché et d'une station service
« INTERMARCHE»

Lors de sa réunion du 2 avril 2007, la commission départementale d'équipement commercial a autorisé les demandes enregistrées le 26 décembre 2006, sous le n° 877 et 878, présentée par la SCI LUNA les Branchettes 35370 Argentré du Plessis agissant en qualité de future propriétaire et maître d'ouvrage en vue d'obtenir

- la création par transfert accompagnée d'une extension de 1 512 m² d'un hypermarché, à l'enseigne « INTERMARCHE», et de boutiques (coiffure :80m²-presse :100m²-cordonnerie et pressing : 80m², téléphonie : 50m² et 1 cellule non désignée : 250 m²), pour passer d'une surface de vente de 2 080 m² à 3 592 m², dont 952 m² d'hypermarché et 560m² de boutiques, situé sur les parcelles cadastrées section D n°15-1147-20-19-17-814-945 ET 1299 za du Moulin Madame à COMBOURG.
- Et la création par déplacement d'une activité existante accompagnée d'une extension de 96,65 m² d'une station-service annexée à un hypermarché, à l'enseigne « INTERMARCHE», pour passer d'une surface de vente de 111,95 m² à 208,60 m² avec 7 positions de ravitaillement dont 1 piste poids lourds (carburants : 186,40 m², gaz :16,20 m², kiosque : 6 m²), situé sur les parcelles cadastrées section D n°15-1147-20-19-17-814-945 ET 1299 za du Moulin Madame à COMBOURG.

Le texte de ces décisions a été affiché à la mairie de COMBOURG pendant deux mois.

AVIS n°882 –MONTGERMONT – refus de création d'une papeterie (enseigne non déterminée)

Lors de sa réunion du 2 avril 2007, la commission départementale d'équipement commercial a refusé la demande enregistrée le 12 janvier 2007, sous le n° 882, présentée par la SCI SOBRIM, le Rocher Blanc -35520 MELESSE, agissant en qualité de société propriétaire en vue d'obtenir la création d'un magasin d'équipement du foyer et de papeterie bureautique et informatique, enseigne non déterminée, d'une surface de vente de 700 m², situé sur les parcelles cadastrées section AI n°66, zone Décoparc, rue Edison , 35760 MONTGERMONT

Le texte de cette décision a été affiché à la mairie de MONTGERMONT pendant deux mois.

AVIS n°884 –COMBOURG –création d'un magasin « DISTRI CENTER »

Lors de sa réunion du 23 avril 2007, la commission départementale d'équipement commercial a autorisé la demande enregistrée le 15 janvier 2007, sous le n° 884, présentée par la SCI « 4 rue de Haute Bretagne », za La Mottais, 4, rue de Haute Bretagne 35140 SAINT AUBIN DU CORMIER, agissant en qualité de société future propriétaire en vue d'obtenir la création d'un magasin spécialisé en vêtements et chaussures, à l'enseigne «DISTRI-CENTER », d'une surface de vente de 1 200 m², situé sur les parcelles cadastrées section AB n°814 et 17, Zone d'activités « Le Moulin Madame » COMBOURG .

Le texte de cette décision a été affiché à la mairie de COMBOURG pendant deux mois.

AVIS n°885 –LA MEZIERE –création d'un magasin « BOIS EXPO DISTRIBUTION »

Lors de sa réunion du 23 avril 2007, la commission départementale d'équipement commercial a autorisé la demande enregistrée le 17 janvier 2007, sous le n° 885, présentée par la SARL « BOIS EXPO DISTRIBUTION (BED) » RD 37- 44470 CARQUEFOU agissant en qualité d'exploitant, en vue d'obtenir la création d'un magasin d'articles d'équipement et d'aménagement de jardin en meubles bois , à l'enseigne « BOIS EXPO DISTRIBUTION» , d'une surface de vente de 990 m², situé sur les parcelles cadastrées section ZA n° 88, au 4, route du meuble, ZA la Mongervalaise II , à LA MEZIERE (35520) ;

Le texte de cette décision a été affiché à la mairie de LA MEZIERE pendant deux mois.

AVIS n°887 –BAIN DE BRETAGNE –création d'un hôtel (enseigne non désignée)

Lors de sa réunion du 23 avril 2007, la commission départementale d'équipement commercial a autorisé la demande enregistrée le 22 janvier 2007, sous le n° 887, présentée par la SCI DES ESTUAIRES za de Château Gaillard -35470 BAIN DE BRETAGNE, agissant en qualité de société future exploitante et propriétaire du terrain, en vue de la création d'un hôtel de 46 chambres, enseigne non désignée, situé sur la parcelle cadastrée WE n° 256P, Parc d'Activités de Château Gaillard 3 à BAIN DE BRETAGNE.

Le texte de cette décision a été affiché à la mairie de BAIN DE BRETAGNE pendant deux mois.

AVIS n°888 –REDON –extension d'un magasin « LA RUCHE AUX LOISIRS »

Lors de sa réunion du 23 avril 2007, la commission départementale d'équipement commercial a autorisé la demande enregistrée le 22 janvier 2007, sous le n° 888, présentée conjointement par la sarl

« la Ruche aux Loisirs », la Gree de Via, 35600 BAINS SUR OUST, agissant en qualité de société future exploitante et la sarl « Atlantique Invest » 2, allée Jacques Prévert, 35230 NOYAL-CHATILLON SUR SEICHE, en qualité de propriétaire, en vue d'obtenir la création par déplacement d'une activité existante avec extension d'un magasin de loisirs créatifs, broderie, encadrement, à l'enseigne «LA RUCHE AUX LOISIRS », pour passer d'une surface de vente actuelle de 240m² à une surface de vente de 350 m², situé sur les parcelles cadastrées section F n°1628, rue Jean Monnet, za de Briangaud, 35600 REDON.

Le texte de cette décision a été affiché à la mairie de REDON pendant deux mois.

AVIS n°890 –LIFFRE –Création d'un magasin de sports« TWINNER »

Lors de sa réunion du 23 avril 2007, la commission départementale d'équipement commercial a autorisé la demande enregistrée le 2 février 2007, sous le n° 890, présentée par la société civile de construction vente du centre commercial de Beaugé II, à LIFFRE agissant en qualité de société propriétaire du foncier, en vue d'obtenir la création d'un magasin de sport, à l'enseigne « TWINNER », d'une surface de vente de 858m², situé sur les parcelles cadastrées section AE n°291 et 294, parc d'activités de Beaugé II à LIFFRE (35340)

Le texte de cette décision a été affiché à la mairie de LIFFRE pendant deux mois.
